



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNIFAF EN ORDRE DE MARCHÉ !!!

Dans les suites des dénonciations des accords de la branche associative sanitaire et sociale portant sur les dispositifs de la formation professionnelle continue ainsi que sur les statuts, **Unifaf, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, est dorénavant en « ordre de marche ».**

En effet, hier matin, lundi 21 mars 2016, se tenait un conseil d'administration extraordinaire dont le seul objet était son statut et son règlement intérieur, afin de **mettre un terme à l'insécurité juridique prévalant depuis décembre 2015...**

La Fédération Santé et Action Sociale CGT, bien que non signataire de l'accord de branche de 2015, a pris toutes ses responsabilités au regard de « l'outil UNIFAF » au service des entreprises et des salariés de ce secteur d'activité.

En ayant pleinement pris sa place dans le groupe de travail qui a élaboré les nouveaux statuts afin de les soumettre au conseil, **elle a permis de fixer des règles de gouvernance non contenu dans l'accord.**

Force de propositions tout au long du processus, elle a paraphé ce jour les statuts et le règlement intérieur confortant UNIFAF, démontrant au passage que son non droit d'opposition avait permis d'avancer dans l'intérêt de tous, afin d'assurer les missions confiées à l'OPCA !

Les délégations CGT, tant nationale que régionale, seront attentives au bon fonctionnement de la structure ainsi qu'aux orientations politiques de gestion déterminées par le conseil d'administration.

Montreuil, le 22 Mars 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

22

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr